



Communiqué de presse

Jeudi 24 mars 2022

Pic de pollution : gratuité du stationnement résidentiel vendredi 25 mars 2022

En raison d'un épisode de pollution atmosphérique aux particules à Paris, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain, vendredi 25 mars.

AIRPARIF prévoit pour la journée de demain vendredi 25 mars un épisode de pollution atmosphérique aux particules (PM 10) à Paris, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositifs pris par la Ville de Paris lors des pics de pollution atmosphérique, la gratuité du stationnement résidentiel sera effective pour la journée de demain.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et tous les Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements aux restrictions sanitaires. En favorisant le recours au télétravail et en empruntant, s'ils doivent impérativement se déplacer, prioritairement tout mode de transport plus respectueux de l'environnement – notamment le vélo ou le covoiturage munis de masques.

Contact presse : Service presse - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr